

Cassagne



notre village

BULLETIN MUNICIPAL ESTIVAL N°58

P 2 Editorial
P 3 Conseil Municipal du 7 avril 2015
P 4 Le budget
P 5 Nos chantiers
P 6 Ca s'est passé chez nous !
P 7 Trail fromager des Bessous
P 8 Fête des mères
P 9 Zumba et Fête de la pêche
P 10 Ca va se passer chez nous !

P 11 Actualités
P 12 Echo des Associations
P 13 En traversant le Canton / Etat Civil
P 14 Sport
P 15 Divertissements
P 16 Au quotidien !
P 20 Dates à retenir



FETE LOCALE :

**Bon pour 1 apéritif gratuit le dimanche 19 juillet
à 11h00 sur la place de la mairie**

Horaires Mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h

Tél 05.61.97.44.83

Email cassagne.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.cassagne-31.fr



Avec la belle saison, la végétation redémarre. L'herbe pousse partout où l'homme ne la contraint pas, ne l'élimine pas.

A une époque où il est de bon ton de parler de respect de la planète, de culture raisonnée, le conseil municipal a décidé de gérer différemment l'entretien des espaces verts sur le village.

Pour se préparer à la limitation de l'utilisation de désherbant chimique par la loi, il a été décidé de limiter l'utilisation de produit au sein du village hormis au cimetière. Nous avons à ce jour effectué seulement une passe de désherbage. Nous étudions avec des communes voisines d'autres moyens de désherber. Le constat est que nous devons assumer un coût plus élevé avec un résultat moins abouti. Dans ce domaine, il apparait que l'implication de chacun sur l'entretien de son devant de porte peut aider la collectivité.

La seconde décision porte sur l'entretien des abords des chemins communaux.

Non, le conseil n'a pas interdit aux employés de tondre.

Oui, le conseil souhaite utiliser différemment ses moyens pour plusieurs raisons :

- La communauté de communes dégage un budget pour chaque commune afin d'assurer l'entretien des chemins. Pour notre village, un planning est établi avec le SIVOM pour le passage de l'épareuse.
- Le départ prochain de nos 2 agents communaux à la retraite d'ici la fin de l'année et le remplacement par un seul agent.
- Une gestion cohérente des espaces.

L'objectif est de garder notre village accueillant et propre pour les habitants et attractif pour les extérieurs.

Pour l'atteindre, la municipalité va utiliser tous les moyens dont elle dispose. Nous continuerons à tondre les espaces verts du village. Pour l'atteindre, nous continuerons à faucher les abords des chemins communaux pour que la sécurité soit assurée. Pour l'atteindre, nous allons gérer différemment l'entretien des trottoirs du village.

Suite à plusieurs rencontres avec des spécialistes en urbanisme, des ingénieurs de l'agence technique départementale, des enquêtes auprès d'autres communes, le conseil municipal a décidé d'arrêter l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Pour des raisons économiques et de non plus value sur l'ouverture de terrains à urbaniser. L'urbanisation du village reste régie par le Règlement National d'Urbanisme.

Je vous donne rendez-vous et vous invite à participer aux 3 moments de partage et d'échange qui vont rythmer notre été : la fête locale, le cinéma en plein air et la fête patronale. J'espère que chacun pourra y trouver une manifestation à son goût.

Je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous et mes pensées vont particulièrement aux personnes souffrantes.

Philippe Souquet.

Commune

Conseil Municipal du 7 avril 2015

Autour de la table du Conseil !



Au cours de cette séance, le **budget primitif 2015** a été adopté, vous en trouverez une présentation générale en page 4. Le détail est disponible sur le site www.cassagne-31.fr. Le **taux d'imposition** restera inchangé après un vote à l'unanimité.

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans- Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : lundi 31 août 2015		
Reentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 1er septembre 2015		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 13 février 2016 Reprise des cours : lundi 29 février 2016	Fin des cours : samedi 6 février 2016 Reprise des cours : lundi 22 février 2016	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016	Fin des cours : samedi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 2 mai 2016
Vacances d'été	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

Le budget : compte administratif 2014 et budget primitif 2015

Commune de CASSAGNE
COMPARATIF COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET PRIMITIF 2015

Art.	Libellé	Budget Primitif 2014		compte administratif 2014		Proposition de Budget Primitif 2015	
011	Charges à caractère général	78 669,55	16%	64 242,42	22%	85 090,00	16%
012	Charges de personnel	98 731,00	19%	98 522,46	33%	110 795,60	21%
65	Autres charges de gestion courante	139 417,00	27%	130 132,95	44%	152 262,00	29%
66	Charges financières	2 384,03	0%	2 384,03	1%	1 942,82	0%
67	Charges exceptionnelles	95 000,00	19%	31,67	0%	50 038,86	9%
014	Atténuation de produits	2 070,00	0%	2 070,00	1%	0,00	0%
022	Dépenses imprévues	17 607,00	3%	0,00	0%	29 400,00	6%
023	Virement à la section d'investissement	73 399,51	14%	0,00	0%	102 904,83	19%
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,00		0,00		0,00	
TOTAL DES	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	507 278,09		297 383,53		532 434,11	

Art.	Libellé	Budget Primitif 2014		compte administratif 2014		Proposition de Budget Primitif 2015	
70	Revenus de gestion courante	1 515,00	0%	2 032,01	1%	5 618,00	1%
72	Production immobilisée	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%
73	Impôts et taxes	194 550,07	38%	194 696,07	60%	241 671,82	45%
74	Dotations, subventions, participations	105 710,00	21%	105 941,89	33%	71 660,00	13%
75	Autres produits de gestion courante	15 200,00	3%	16 970,20	5%	16 000,00	3%
013	Atténuation de charges	6 000,00	1%	5 473,15	2%	3 300,00	1%
76	Produits financiers	0,00	0%	3,23	0%	0,00	0%
77	Produits exceptionnels	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%
79	Transferts de charges	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%
002	Excédent de fonctionnement reporté	184 303,02	36%	0,00	0%	194 184,29	36%
TOTAL DES	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	507 278,09		325 116,55		532 434,11	

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

27 733,02

0,00

	compte administratif 2013
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	185 227,94
RECETTES D'INVESTISSEMENT	185 227,94
021 Virement de la section de fonctionnement	

CA	2014
	39 202,77
	39 107,40
	0,00

Projet BP 2015
227 039,52
227 039,52

RESULTAT D'INVESTISSEMENT

-95,37
Déficit

Nos chantiers !

Aménagement des voies



Le carrefour de la bascule
Cet aménagement oblige à présent les usagers du chemin du Riou à s'arrêter avant de s'engager sur la route départementale.



Les travaux du carrefour du stade de Bouque de Lens ont abouti. Le nouvel agencement permet une réduction de la vitesse avec un panneau de signalisation et le positionnement d'un ralentisseur. L'entrée est à présent délimitée et réservée aux seuls piétons.

Ça s'est passé chez nous !

Commémoration 8 mai

Le 8 mai dernier au cours des cérémonies de la victoire du 8 mai 1945, Cassagne a accueilli sur le pré commun le cortège des personnes rendant hommage aux victimes de ce conflit mondial. Monsieur Souquet a remis à Jean Cazabet la médaille de maire honoraire en compagnie de Jean Louis Idiart, membre honoraire de l'assemblée nationale. Pour ces 37 ans à s'occuper du territoire de Cassagne, l'assemblée a partagé un vin d'honneur.



Trail fromager des Bessous



125 inscrits ont parcouru avec une belle erre les presque 11 km du Trail fromager des Bessous. Tout d'abord, les participants ont rejoint les rives du Lens par des sentiers abrités de branchages printaniers. Bien à l'ombre, avant que les premières difficultés débutent en s'enfonçant dans la forêt communale. Au gré d'une montée sinueuse, au milieu de cet environnement riche en oxygène, les écarts se creusèrent. Enfin de la lumière ! La sortie du bois et la descente vers Saouis offrit un peu de répit à nos valeureux sportifs qui

attaquèrent alors une ascension de presque 2 km jusqu'au point culminant de l'épreuve, se confondant avec le point de réconfort pour les corps déshydratés : le ravitaillement. La perspective somme toute dégagee n'offrit pas aux méritants coureurs le panorama promis. Le ciel avait gardé derrière ses nuages bas, les belles formes des montagnes pyrénéennes. Néanmoins fallait-il avoir la force de lever la tête pour en profiter ? Le chemin reprenait sur des sentiers obliques penchant dans un sens

plus apaisant. Comme sur un toboggan les joggeurs retrouvèrent les rives de l'affluent du Salat, qu'il fallu traverser à gué pour pénétrer dans le cœur de la ferme des Bessous. Enfin le dernier effort, la côte du chemin de la Carrau où les coureurs se mutèrent en marcheurs tant les derniers mètres brûlèrent les mollets. Et puis 44 minutes après le départ, Georges Amorin franchissait l'arche gonflable, accueilli aux accents chantants des spectateurs commingeois.



Fête des mères



Pour cette édition 2015, les enfants ont souhaité une belle fête des mères sous l'œil de la caméra de leur institutrice Cécile Rossignol.

Elle a su capter la délicate naïveté de ses élèves au travers d'un film tendre qui a touché toutes les mamans présentes. Les applaudissements pour un rappel en live de la chanson interprétée par les enfants furent soutenus et vibrants, motivant les jeunes chanteurs et les propulsant sur la scène de la salle des fêtes !

Philippe Souquet rendit un hommage à toutes les mamans lors d'un discours tout en sensibilité et parfaitement adapté à leurs destinataires. Puis des fleurs furent offertes, ponctuant cette soirée douce, tendre, fragile et affectueuse ... Tout comme nos mères !



Zumba

Le samedi 30 mai, les enfants de la classe de CM1 et CM2 sont venus faire « zumber » la population environnante afin de récolter de l'argent pour financer le voyage de fin d'année à Paris.



Fête de la pêche



Le 7 juin au pont de la Carraou, l'association de la pêche et de la protection des milieux aquatiques a accueilli les enfants venus s'initier à l'art de la pêche. Dans une ambiance conviviale et ombragée, les enfants ont fait beaucoup de touches mais très peu de prise.

Ça va se passer chez nous !

La fête locale se déroulera le week-end du 17 au 19 juillet.

Le mercredi 5 août, une séance de **cinéma (gratuite) en plein air** prendra ses quartiers au pré commun. Un repas type « Auberge espagnole » débutera l'animation de cette soirée.

En septembre, la **fête patronale** vous donnera rendez vous pour partager un repas et une après midi au cœur du village.

CASSAGNE

19h30 REPAS « AUBERGE ESPAGNOLE »

CINEMA en plein air (Gratuit)

5 août 2015
au Pré commun
 4 mariages, 2 têtes d'enterrement

QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?

UN FILM DE PHILIPPE DE CHAUVERON

Leurs filles
 Laure, Ségolène, Odile, Isabelle

Leurs gendres
 Rochid, David, Chao, Charles



Claude et Marie

CHRISTIAN CLAVIER CHANG LLAUY ARY ABITAN BENOÎT SADOÛN FRÉDÉRIC CHAG NOÛR DJAWARA FRÉDÉRIQUE BÉL PIERRE PIATON EMILIE CAEN GUYON PONTAN

Bienvenue dans la famille Verneuil

Avec Auberge Espagnole : Vous pouvez amener votre repas et le partager
Et Buvette : Boissons, Popcorns et Glaces Réalisé par Comité des fêtes de Cassagne

Tri Sélectif



Sans commentaire ...

Pont de la Carraou



La mise en réparation du pont de la Carraou accidenté à la fin août 2014 avance. Le permis de construire a été déposé au cours du mois de mai 2015, ce qui permettra de lancer les actions auprès des établissements de réhabilitation.

MCS Rugby

Les juniors et cadets du MCS en regroupement avec les jeunes de l'US Cazères ont effectué des parcours des plus intéressants dans leurs catégories respectives. Les juniors ont négocié une phase qualificative digne d'éloges en ne concédant que 2 défaites sur 18 rencontres. Terminant second de poule sur les talons de Vic en Bigorre, ils attaquaient ensuite les matchs de barrages qualificatifs pour le championnat de France. Ils se débarrassaient tour à tour d'Auterive, puis de Juillan s'ouvrant les portes des phases finales nationales.

Hélas, ils chutaient dès le premier tour en 32^{ème} face à LARRESSORE, une belle équipe du Pays Basque, qui tous les ans, effectue d'excellents parcours dans cette compétition. Replongés dans le championnat régional, ils éliminaient Revel puis Balma, avant de chuter en quart de finale face à Portet sur terrain adverse sur le score de 14 à 10 au terme d'une rencontre qui aurait pu basculer à tout moment durant le dernier quart d'heure tant la

domination de nos jeunes était pressante.

Un groupe cadet important permettait d'aligner 2 équipes en championnat, l'une à 15, l'autre à 12. Les cadets à 15 en Teulières B ont dominé le sujet et terminé premier. En barrage, ils écartaient Fronton puis Muret et dans la foulée Mauguio (Banlieue de Montpellier) sur le terrain d'Olonzac en huitième de finale du championnat grand sud. Au tour suivant, ils étaient malheureusement éliminés par Vic en Bigorre, leur bête noire, qui les avait battus par deux fois en poule. Ils continuaient alors leur saison en championnat des Pyrénées, éliminaient Muret en quart puis Castanet en demie, avant de conquérir le titre régional, le samedi 13 juin face au Canton d'Alban sur la pelouse de Castanet. Les cadets à 12 ont également effectué une belle saison, terminant 2nd de poule. En matchs de barrages, ils venaient à bout d'Auterive avant de chuter face à

Verfeill. Le Grand Sud s'arrêtait là pour eux. Attaquant dans la foulée le championnat régional au niveau des demies finales, ils sortaient, battu par Cahors dans le Quercy, qui est devenu le 13 juin Champion des Pyrénées de la catégorie. Cela mettait un terme à une saison en tout point exemplaire.

Les moins de 16 ans ont également participé à une compétition Rugby à 7 organisée par le comité Midi Pyrénées. Sortis premiers des plateaux départementaux, ils s'octroyaient le titre Pyrénéen puis par la suite celui du Grand Sud lors des phases finales organisées sur 2 jours à Argelès Gazost.

Trois boucliers ramenés par une même catégorie, la même saison, du jamais vu. Avec une telle relève, les 2 clubs du regroupement ont un bel avenir devant eux.

Le MCS, comme depuis de nombreuses années déjà, doit continuer son travail de formation, seule solution pour continuer à faire vivre le rugby d'un niveau intéressant dans le Bas Salat.

Nature en fête !

Ce samedi 30 mai dernier s'est déroulée la 1^{ère} "Nature en Fête" dans le village de Cassagne.

Dans un lieu idéal et accueillant, le Pré-Commun, la nouvelle Association justement nommée "Association Le Pré-Commun" a organisé cet événement autour de la nature.

L'association a pour objectif de proposer des événements pour les familles, enfants et parents. Elle souhaite participer à la vie de notre RPI, de Mazères sur Salat à Marsoulas en passant par Cassagne, Belbèze, Ausseing, Escoulis.

Nature en Fête a réuni des exposants autour du thème de la nature. L'évènement, bien que

modeste, a accueilli quelques curieux, venus s'alimenter en produits bio faits maison.

Ils ont pu s'étonner devant la Symbiosphère (gîtes à insectes, nichoirs à oiseaux, refuges à mammifères, structures potagères), s'émerveiller en tournant autour de la mini-ferme, s'exercer sur les mythiques "Bancs à planer" et confectionner des spatules en bois, acheter ou échanger des plants, légumes et graines, se retrouver pour les enfants autour d'une table et réaliser des dessins sur le thème "de la graine à la plante" puis étaler à la vue de tous leurs réalisations accrochées sur une corde à linge, consulter et lire des livres sur la nature, faire

connaissance avec le principe de l'AMAP de Mazères pour manger sain chez soi avec des producteurs locaux.

Les exposants comme les visiteurs ont été enchantés de cet événement appelé à se reproduire. L'ambiance y fut sympathique, simple et conviviale.

En traversant le canton

Projet Educatif Territorial (PEDT) intercommunal.



La réforme des rythmes éducatifs est obligatoire depuis la rentrée 2014 pour tous les enfants scolarisés. Les activités périscolaires sont organisées par les communes en complément des activités d'enseignements et font l'objet du projet éducatif territorial : PEDT.

Ce PEDT a été mis en place par le RPI Cassagne, Marsoulas, Mazères dès l'année dernière en proposant des activités permettant l'accès de tous les jeunes au sport et à la culture. Ces activités se sont déroulées tous les jeudis après midi.

Pour l'année scolaire 2015/2016 l'élaboration d'un nouveau PEDT a permis de travailler de façon plus large avec d'autres communes du territoire afin de rassembler nos compétences, nos idées, nos moyens.

C'est ainsi qu'un nouveau PEDT a été élaboré en regroupant 22 communes du territoire :

Arbas-Castelbiague-Montastruc de Salies-Rouède(RPI DU SIDEVA),

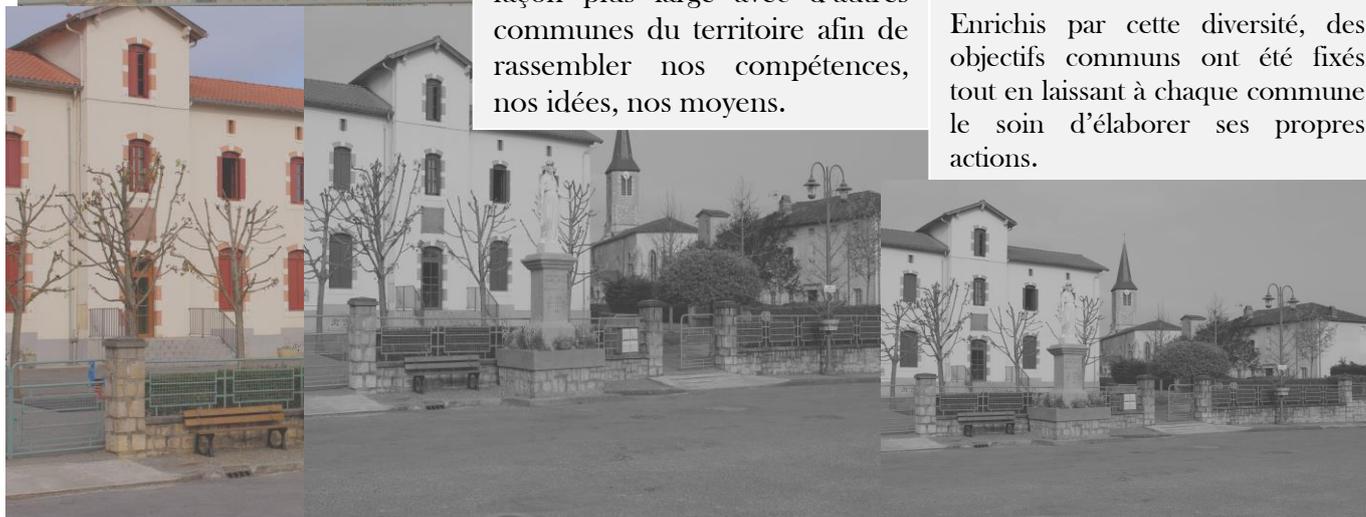
Mazères sur Salat -Cassagne-Marsoulas-Ausseing -Belbèze en en Comminges-Escoulis (RPI DU SICAMA),

Roquefort sur Garonne, Figarol-Montespan(RPI),

Montsaunès-Lestelle de Saint Martory (RPI),

Castagnède-Saleich-Urau-His-Labastide du Salat (RPI DE L'ESTELAS) , Mane, Salies du Salat.

Enrichis par cette diversité, des objectifs communs ont été fixés tout en laissant à chaque commune le soin d'élaborer ses propres actions.



Etat Civil



Décès :

Jean BOURGADE, le 30 mars 2015

Francine DAT, le 22 juin 2015

Tournoi du Bas Salat

L'ECOLE DE RUGBY DU MCS
MAITRE SUR SES TERRES

Le jeudi de l'Ascension, le traditionnel tournoi du BAS SALAT, organisé par le M.C.S, sur les installations sportives du Stade Intercommunal de Bouque de Lens, a vu la participation de cent cinquante jeunes rugbymen, représentant les clubs de :

SALUETAT, LE FOUSSERET, LOMBEZ/SAMATAN, MONTREJEAU, STOREMS, LE TUC et bien évidemment le MCS. Trente trois équipes donc décousu dans le meilleur esprit sportif.....catégories, Jeunes Pousses, Poussins, Benjamins et Minimes. Un tournoi Ne rentrant pas en compte de CAZERES, LE FOUSSERET,

LOMBEZ/SAMATAM, LE MCS et MONTREJEAU. Coupes et médailles, sont venues récompenser tous ces gamins, garçons et filles qui ont mis une belle ambiance sur le podium, lors de la remise des prix.

Pour les autres catégories les résultats ont été les suivants :

JEUNES POUSSES (9 équipes)
1er MCS, 2eme STOREMS, 3eme LOMBEZ/SAMATAM

POUSSINS (9 équipes) 1^{er}
CAZERES, 2^e
LOMBEZ/SAMATAM, 3EME
MCS

BENJAMINS (7 équipes) 1^{er} MCS,
2eme COUSERANS, 3eme
CAZERES

MINIMES (8 équipes) 1^{er}
CAZERES, 2eme MCS, 3eme
TUC.

Pour l'attribution du challenge, meilleur classement sur trois catégories, le MCS est resté maître sur ses terres : 1^{er} en JEUNES POUSSES, 1^{er} en BENJAMINS et 2eme en MINIMES (4 points) devançant d'un petit point CAZERES 1^{er} en POUSSINS, 3eme en BENJAMINS et 1^{er} en MINIMES (5 points). LOMBEZ/SAMATAM montant sur le troisième marche du podium : 3eme en JEUNES POUSSES, 2eme en POUSSINS et 5eme en MINIMES (10 points).

Tous les Clubs participants se sont vu remettre coupes, ballons et trophées et pour la majorité des enfants, des médailles qu'ils ont passé fièrement autour de leur cou. Tous sont repartis enchantés de leur journée passée sur les berges du Lens et ont promis de revenir l'année prochaine.

Un grand merci aux municipalités de CASSAGNE et de MAZERES S/ SALAT pour leur aide matérielle et au MCS qui s'est occupé de l'intendance et à tous les bénévoles qui ont apporté leur concours à la bonne marche de ce tournoi.

Félicitations à Christelle, Roselyne et Joël pour l'organisation sans faille de ce rendez vous incontournable.



Enigme !

Tout bête

Qu'est-ce qui vous appartient mais que les autres utilisent plus que vous ?

Solution P19

Pommes et enfants

Comment partager 9 pommes pour 13 enfants ?

Boisson chaude

Mon premier est une boisson,
mon deuxième est une boisson,
mon troisième est une boisson,
mon tout est une boisson.

Le nombre de 7

Combien y a-t-il de nombres contenant le chiffre 7 entre 1 et 1000 ?

Une petite histoire !



Le Papillon Prétentieux

Petit Papillon était très beau, mais se prenait très au sérieux. Il fallait le traiter comme le Roi du Monde pour qu'il soit satisfait. Quel orgueil, mon Dieu! Il n'avait pas d'amis, car tous ceux qui s'approchaient de lui étaient ridiculisés et méprisés. Il les traitait avec beaucoup de

froideur et avec une certaine condescendance qui leur faisait énormément de peine.

- Que fais-tu en ma présence, horrible créature? Ne vois-tu pas que je suis plus beau et plus élégant que toi? - disait-il souvent en se donnant des airs de grandeur.

Sa famille n'échappait pas non plus à ses critiques. Il maintenait ses parents et ses frères à distance comme s'il était descendu du ciel.

- Oui, tu es beau, Petit Papillon, mais tu ne fais pas bon usage de cette qualité. Elle te détruira - l'avertit un sage du bois d'un geste solennel.

Petit Papillon fit peu de cas de ses observations, mais il sentit une légère inquiétude s'emparer de lui. Il respectait ce sage et craignait qu'il eût raison, mais il éloigna cette pensée de son esprit et continua à agir comme d'habitude.

Un jour, la prophétie du sage se réalisa. Un enfant rusé le surprit avec son filet et s'empara de lui. Comme il est triste de voir Petit Papillon épinglé dans la collection du petit garçon. Mais avouez qu'il l'a bien mérité. Nous sommes tous traités comme nous le méritons, bien que nous accusions les autres, le destin, Dieu ou la malchance, de nos problèmes. Chacun est l'artisan de son propre bonheur ou malheur sur terre.

Défibrillateur



Face mairie, prendre à gauche après l'Agence Postale Communale.

Un défibrillateur est à votre disposition sur la façade arrière du bâtiment de la salle des fêtes. Son accès est signalé depuis le bâtiment de la mairie. Il s'agit d'un défibrillateur automatique, son fonctionnement est guidé vocalement dans les différentes étapes "Alertez les secours", «Enlevez les vêtements", "placez les électrodes....

Afin de connaître son emplacement, veuillez vous reporter aux photographies ci jointes.



Pénétrer dans la cour clôturée par le portail (ouvert en permanence) et se rendre sous le Hall comme indiqué par la flèche.



Retirer le couvercle et suivre les instructions orales.

Pour sortir du lot

Du 19 mai au 25 août

Vous souhaitez augmenter vos chances de réussite dans vos démarches de recherche d'emploi. Vous souhaitez bénéficier de conseils et d'un appui méthodologique.

Chantal BONVALET SIRE, consultante certifiée CNAM, se propose d'animer bénévolement des demi-journées pour vous perfectionner sur les thèmes suivants :

- ▶ recherche de stages auprès des entreprises des domaines étudiés :
Conception de votre CV - lettres, mails de motivation
- ▶ recherche d'emploi :
Méthodologie :
Conception de votre CV - lettres, mails de motivation
- ▶ Guide dans l'élaboration de vos projets : consolider leur détermination et structurer les

connaissances et les aptitudes pour entreprendre. Jeunes entrepreneurs : maîtriser sa communication ; suivre sa gestion... l'entrepreneuriat se situe à l'interface de trois logiques contributives de la performance économique : la prospective, l'innovation et le management

Calendrier proposé Les mardis après-midi : 30 juin - 7, 21 et 28 juillet - 4, 11 et 25 août

Modalités d'inscription :

Veuillez vous inscrire auprès du secrétariat de mairie durant les heures d'ouverture.

Locations des salles

La commune possède 2 salles réservables pour des événements quelconques, par les habitants de Cassagne.

La première est la salle des fêtes, sa réservation en été est de 50 euros,

120 euros en hiver, ajouter 50 euros pour l'usage de la cuisine.

La seconde salle se trouve au chemin vieux. Capacité d'accueil jusqu'à 50 personnes, équipée d'une cuisine, son tarif de location est de 40 euros.

Il est également possible d'emprunter des tables et chaises.

Afin de réserver, veuillez contacter le secrétariat de mairie. Ou via le site internet.

Collecte des encombrants

A titre expérimental durant 6 mois seront collectés :

- ✓ mobilier (table, chaises, armoire...),
- ✓ matelas,
- ✓ sommiers,
- ✓ appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...)

Toutefois, certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment, ne seront pas collectés :

Les gravats qui doivent être amenés en déchetterie,

[Les déchets verts](#) (herbe tondue, branchages ...),

Les pneus usagés (qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste),

Les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,

Les tôles ondulées,

Les véhicules à moteur (carcasses de voitures, cyclomoteurs...).

Comment prendre rendez-vous ?

Contactez la Mairie au 05.61.97.44.83, pour prendre rendez-vous, une date de passage vous sera communiquée.

Laissez vos encombrants visibles et accessibles à l'extérieur de votre résidence le matin du passage.

Nuisances sonores

Pour tout bruit est entre 22h et 7h du matin et audible d'un appartement à un autre, l'infraction pour tapage nocturne est présumée sans que ce bruit soit répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

L'auteur du tapage doit toutefois être conscient du trouble qu'il engendre, sans prendre les mesures pour y remédier.

Démarches amiables

Dans tous les cas, il est recommandé successivement :

-de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments ;

-de s'informer à la mairie pour vérifier s'il existe un arrêté réglementant le bruit ou l'activité en cause (il existe par exemple des arrêtés municipaux qui réglementent l'usage des tondeuses à gazon). Si l'immeuble est en copropriété, il est utile de vérifier le [règlement de copropriété](#) qui peut limiter ou interdire certains bruits ;

-d'adresser à l'auteur du bruit un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception si la gêne persiste.

Courrier : demande de La Poste

Pour faciliter la distribution du courrier, La Poste vous rappelle de mentionner le numéro de votre habitation. Il est nécessaire d'effectuer les mises à jour auprès des organismes et contacts.

L'agence postale communale

Amiel vous accueille et vous guide dans vos démarches à L'Agence Postale Communale, ouverte tous les après-midi de 15 h à 17 h 45, dans les locaux de la Mairie.

Quels services postaux et bancaires sont possibles ?

Vente de produits postaux :

- Carnets de timbres (classique, de collection, en lettre verte ou en lettre prioritaire),
- Timbres (écopli, 20g, 50g, 100g),
- Lots de 10 enveloppes « Prêts à Poster » (lettre prioritaire ou lettre verte),
- Emballage Colissimo (format M, L et XL),
- Enveloppe Prêt à poster Lettre suivie,
- Enveloppe Lettre Max.

Possibilité de passer des commandes par téléphone (05.61.97.44.83) :

- pour une quantité importante,
- pour s'assurer que le produit est disponible à l'agence.

Affranchissements pour des envois en France Métropolitaine ou à l'international :

- Lettre et Colis,
En envoi simple ou en recommandé, avec ou sans accusé de réception.

Opérations bancaires sur compte courant et compte épargne :

- Retrait,
- Versement,
(Montant maximum autorisé de 350 € ou de 700 € pour un compte joint).
- Dépôt de chèques.

Retrait des lettres recommandées ou des colis en instance.

Transport à la demande

Toute personne habitant sur le canton de Salies du Salat peut utiliser le transport à la demande pour se rendre à Salies du Salat

Le lundi :

Arrivée à Salies du Salat à 9h30

Départ de Salies du Salat à 12h/12h30

Le mercredi :

Arrivée à Salies du Salat à 14h30

Départ de Salies du Salat à 17h/17h30

Le prix du voyage (aller et retour) est fixé à 2 €.

L'inscription doit avoir lieu la veille avant 17 heures (pas d'appel les jours fériés ni les week-ends).

Contact : Transports DUCOS au 05.61.90.54.56

Prêt à Taux Zéro Logement ancien en milieu rural

Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, dévoile la carte des communes concernées par l'ouverture du prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural à compter du 1er janvier 2015.

Prévue par le projet de loi de finances pour 2015, cette ouverture du PTZ dans l'ancien sur des territoires en milieu rural est destinée à favoriser la revitalisation des centres bourgs. Conditionnée à des travaux de rénovation, elle permettra de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.

Elle concerne près de **6 000 communes** sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.

Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien dans ces communes devront s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve. L'ouverture du PTZ dans l'ancien s'inscrit dans la suite du renforcement du PTZ intervenu au 1er octobre 2014 et confirmé par le projet de loi de finances pour 2015. La prolongation et le renforcement du PTZ permettront de favoriser l'accession à la propriété, l'une des clés de succès pour la relance de la construction.

Nos entreprises

Electricité Générale
AMOUROUX Daniel
Tél. 06.01.91.50.98
Fixe 05.61.97.46.46
Email : court.jus.31@gmail.com

Plomberie
ANGLADE Bernard
Tél. 05.61.97.57.58

Plomberie
ROUGÉ Alexis
Tél. 05.62.01.47.52
Port. 06.33.81.60.09

Garage automobile
MARTI Pascal
Tél. 05.61.97.44.19

Maçonnerie et Transport
MOUSSET Benoit
Port. 06.98.34.11.61

Entretien et création d'espaces verts
LAURAC Elagage
Tél.06.19.75.38.57

Maçonnerie
SUTRA Rémi
Tél.06.62.03.86.47

Industrie
3 M Purification
Tél. 05.61.97.44.06

**Exploitation
Agricole ovine et fromagerie**
LES BESSOUS
(G.A.E.C.)
Tél. 05.61.87.19.34
Port. 06.17.39.28.96

Peinture
HERNANDEZ Jean-Michel
Tél. 05.61.97.44.77

Peinture
MARSOLAN Christophe
Tél. 06.42.09.70.66

Entretien et création d'espaces verts
MONNEREAU Stéphane
Tél.06.83.59.03.20

Fabrication sacs à main en Tissu
COFI N TEA
Tél.06.78.78.26.87
Site : www.etsy.com

Création numérique
FERNANDES Fabien
Tél. 05.61.87.72.27

Réflexologie Plantaire
LONGUEVILLE Christine
Tél.06.61.64.14.97

Entreprise façades
RAJA Vincent
Port. 06.26.33.06.35

Si vous souhaitez vous faire connaître, merci de nous le remonter en transmettant un mail à l'adresse cassagne.mairie@wanadoo.fr ou par l'intermédiaire du bulletin.

Tout bête - Solution : Votre prénom

Pommes et enfants

Boisson chaude - Café au lait (café - eau - lait)

On fait une compote !

Le nombre de 7 : Total : 271

Un nombre de 0 à 999 est basé sur 3 chiffres : xyz (faisons abstraction du 1000 qui ne contient pas de 7).

Cas : il n'y a qu'un 7 dans le nombre.

7yz => il y a 9 possibilités et 9 z possibles => 81 possibilités avec le 7 dans les centaines. 3 emplacements possibles pour le 7 :

7yz, x7z et xy7. Ce qui fait $3 \times 81 = 243$ possibilités.

Cas : il y a deux 7.

77z => 9 possibilités pour le z. Il y a 3 combinaisons de placements des 7 : 77z, 7y7 et x77. Ce qui fait $3 \times 9 = 27$ possibilités

Cas : il y a trois 7.

Une seule combinaison : 777.

Résultat : $243 + 27 + 1 = 271$.

JUILLET

2 au 4	Voyage au Puy du Fou	ASA
8	Randonnée LAC VERT	MCS Montagne
11 au 12	Randonnée REFUGE DE JOUCLAR	MCS Montagne
17	Marché à Salies du Salat et à St Giron	ASA
17 au 19	FETE LOCALE	Comité Animations et Loisirs
22	Randonnée ETANG DE LIAT	MCS Montagne
25	Randonnée au PIC DE SARROUYES	MCS Montagne

AOUT

5	Randonnée CECIRE	MCS Montagne
	Marché à Salies du Salat	ASA
8 au 9	Randonnée REFUGE MAUPAS	MCS Montagne
19	Randonnée PIC DU MIDI	MCS Montagne
22	Randonnée PIC SACROUS	MCS Montagne

SEPTEMBRE

2	Randonnée PORT CAMBIELH	MCS Montagne
5 au 8	Randonnée BESINES/ENBEYS/MERENS	MCS Montagne
16	Randonnée BOUMS	MCS Montagne
19	Randonnée GORGES DE LA FRAU	MCS Montagne
26	A.G	MCS Montagne